

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU JEUDI 16 JUILLET 2020**

L'an deux mille vingt, le jeudi neuf juillet, dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Les Sables d'Olonne Agglomération s'est réuni en séance publique, salle des Cordulies le Havre d'Olonne aux Sables d'Olonne, à la suite de la convocation accompagnée d'une note de synthèse, adressée le vendredi 3 juillet deux mille vingt (*en application des dispositions des articles L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales*).

**PRESENTS :**

Conseillers communautaires de la ville des SABLES D'OLONNE :

**Yannick MOREAU**, Alain BLANCHARD, Anthony BOURGET, Jean-Pierre CHAPALAIN, Annie COMPARAT, Karine COTTENCEAU-GUEVEL, Corine GINO, Gérard HECHT, Dominique HORDENNEAU, Maryse LAINE, Nicolas LE FLOCH, Claire LEGRAND, Mauricette MAUREL, Lionel PARISSET, Armel PECHEUL, Loïc PERON, Florence PINEAU, Caroline POTTIER, Lucette ROUSSEAU, Isabelle VRAIN.

---

Conseillers communautaires de la ville de L'ILE D'OLONNE :

Michel MANDRET, Thierry MONNEREAU, Maryse SOUDAIN, Sonia TEILLET.

---

Conseillers communautaires de la ville de SAINT MATHURIN :

**Albert BOUARD**, Patrice AUVINET, Gilles GAUDIN, Dany THOMAS.

---

Conseillers communautaires de la ville de SAINTE FOY :

**Noël VERDON**, Virginie AMMI, Rémi BAROTIN, Daniel COLAS, Audrey FRANCHETEAU.

---

Conseillers communautaires de la ville de VAIRE :

**Michel CHAILLOUX**, Nathalie LUCAS, Philippe RUCHAUD.

**ABSENTS EXCUSES :**

- Fabrice CHABOT, conseiller communautaire de L'Île d'Olonne, donne pouvoir à Thierry MONNEREAU
- Jacqueline RUCHAUD, conseillère communautaire de Saint Mathurin, donne pouvoir à Dany THOMAS
- Ralph TRICOT, conseiller communautaire de Vairé, donne pouvoir à Michel CHAILLOUX

***Madame Caroline POTTIER est désignée secrétaire de séance.***

ORDRE DU JOUR
---------------

11. Création et composition des commissions communautaires
12. Election des membres de la Commission « marchés »
13. Election des membres de la commission consultative des services publics locaux
14. Election des représentants au sein du Syndicat Mixte du SAGE Auzance Vertonne,
15. Election des représentants à Vendée Eau
16. Election du représentant de la communauté d'agglomération au comité syndical du SyDEV ainsi qu'à la commission consultative de coordination des politiques énergétiques
17. Election du représentant au sein de l'Etablissement public foncier
18. Election des représentants à Trivalis
19. Election du représentant au sein de la commission de suivi du centre de tri du Taffeneau
20. Election d'un représentant au sein du Syndicat Mixte e-collectivités Vendée
21. Election des représentants au sein de la société d'économie mixte Vendée Expansion
22. Election des représentants de la société publique locale « Agence de service aux Collectivités locales de Vendée » ASCLV
23. Election des représentants au sein de l'assemblée générale de la Maison départementale de l'Emploi
24. Election des représentants au sein de l'Association « Ecole des formations maritimes du littoral vendéen »
25. Election des représentants au sein de l'association pour l'accompagnement personnalisé et le soutien de l'habitat
26. Création de la commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées

27. Election d'un représentant au sein de l'association du marais des Olonnes
28. Désignation des représentants à la fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles (FDGDON)
29. Election du représentant au sein de l'association syndicale des marais de la Gachère
30. Election des représentants au Syndicat Mixte du Marais des Olonnes
31. Election des représentants au sein du Fonds de dotation « Cap vers l'aventure maritime »
32. Election des représentants au sein de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial
33. Election du représentant au sein du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Côte de Lumière
34. Election des représentants au sein du Conseil d'Administration de la mission locale Vendée Atlantique
35. Election des délégués au sein du Conseil d'administration du collège Paul Langevin,
36. Election des délégués au sein du Conseil d'administration du Lycée d'enseignement professionnel Valère Mathé
37. Election des délégués au sein du Conseil d'administration du collège Pierre Mauger
38. Election des délégués au sein du Conseil d'administration du Lycée Professionnel Eric Tabarly
39. Election des délégués au sein du Conseil d'administration de l'Etablissement Saint Jean d'Orbestier
40. Election d'un délégué au sein du conseil d'administration du collège Jean Monnet
41. Election d'un délégué au sein du conseil d'administration du lycée Savary de Mauléon
42. Election des représentants au conseil portuaire
43. Election des représentants au Comité de pilotage Natura 2000
44. Election des représentants à l'association Géo Vendée
45. Election des représentants au Conseil d'Administration de l'ADILE
46. Election d'un représentant à la SPL Office de tourisme de la Tranche sur Mer

47. Désignation des membres de la commission d'appel d'offres
48. Désignation des membres de la commission de délégation de service public
49. Adoption règlement intérieur
50. Modalités d'affectation des véhicules de service et de fonction

## **FINANCES ET PERSONNEL**

- BUDGET PRINCIPAL :

51. Approbation des comptes de gestion 2019 - Budget Principal
52. Approbation des comptes administratifs 2019 - Budget Principal
53. Reprise et affectation du résultat 2019 - Budget Principal
54. Budget Primitif 2020 - Budget Principal

- BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT

55. Approbation des comptes de gestion 2019 - Budget Annexe Assainissement
56. Approbation des comptes administratifs 2019 - Budget Annexe Assainissement
57. Reprise et affectation du résultat 2019 - Budget Annexe Assainissement
58. Budget Primitif 2020 - Budget Annexe Assainissement

- BUDGETS ANNEXES ECONOMIQUES

59. Approbation des comptes de gestion 2019 - Budget Annexe Activités Industrielles et Commerciales
60. Approbation des comptes administratifs 2019 - Budget Annexe Activités Industrielles et Commerciales
61. Reprise et affectation du résultat 2019 - Budget Annexe Activités Industrielles et Commerciales
62. Budget Primitif 2020 - Budget Annexe Activités Industrielles et Commerciales
  
63. Approbation des comptes de gestion 2019 - Budget Annexe Pépinière
64. Approbation des comptes administratifs 2019 - Budget Annexe Pépinière
65. Reprise et affectation du résultat 2019 - Budget Annexe Pépinière
66. Budget Primitif 2020 - Budget Annexe Pépinière

○ BUDGETS ANNEXES DES ZONES ECONOMIQUES

67. Approbation des comptes de gestion 2019 - Budget Annexe Port de Plaisance
68. Approbation des comptes administratifs 2019 - Budget Annexe Port de Plaisance
69. Reprise et affectation du résultat 2019 - Budget Annexe Port de Plaisance
70. Budget Primitif 2020 - Budget Annexe Port de Plaisance
71. Approbation des comptes de gestion 2019 - Budget Annexe ZAE Actilone Plesses Sud
72. Approbation des comptes administratifs 2019 - Budget Annexe ZAE Actilone Plesses Sud
73. Reprise et affectation du résultat 2019 - Budget Annexe ZAE Actilone Plesses Sud
74. Budget Primitif 2020 - Budget Annexe ZAE Actilone Plesses Sud
  
75. Approbation des comptes de gestion 2019 - Budget Annexe ZAE Vannerie
76. Approbation des comptes administratifs 2019 - Budget Annexe ZAE Vannerie
77. Reprise et affectation du résultat 2019 - Budget Annexe ZAE Vannerie
78. Budget Primitif 2020 - Budget Annexe ZAE Vannerie
  
79. Approbation des comptes de gestion 2019 - Budget Annexe ZAE Parc d'Activité Les Sables d'Olonne Sud
80. Approbation des comptes administratifs 2019 - Budget Annexe ZAE Parc d'Activité Les Sables d'Olonne Sud
81. Reprise et affectation du résultat 2019 - Budget Annexe ZAE Parc d'Activité Les Sables d'Olonne Sud
82. Budget Primitif 2020 - Budget Annexe ZAE Parc d'Activité Les Sables d'Olonne Sud
  
83. Approbation des comptes de gestion 2019 - Budget Annexe ZAE La Combe
84. Approbation des comptes administratifs 2019 - Budget Annexe ZAE La Combe
85. Reprise et affectation du résultat 2019 - Budget Annexe ZAE La Combe
86. Budget Primitif 2020 - Budget Annexe ZAE La Combe
  
87. Approbation des comptes de gestion 2019 - Budget Annexe ZAE Bajonnières
88. Approbation des comptes administratifs 2019 - Budget Annexe ZAE Bajonnières
89. Reprise et affectation du résultat 2019 - Budget Annexe ZAE Bajonnières
90. Budget Primitif 2020 - Budget Annexe ZAE Bajonnières

91. Approbation des comptes de gestion 2019 - Budget Annexe ZAE Epinette
92. Approbation des comptes administratifs 2019 - Budget Annexe ZAE Epinette
93. Reprise et affectation du résultat 2019 - Budget Annexe ZAE Epinette
94. Budget Primitif 2020 - Budget Annexe ZAE Epinette
95. Approbation des comptes de gestion 2019 - Budget Annexe ZAE Biottières
96. Approbation des comptes administratifs 2019 - Budget Annexe ZAE Biottières
97. Reprise et affectation du résultat 2019 - Budget Annexe ZAE Biottières
98. Budget Primitif 2020 - Budget Annexe ZAE Biottières
99. Subvention exceptionnelle 2020 du budget principal aux budgets AIC et Pépinière
100. AP/CP
101. Subventions 2020
102. Acquisition de masques : subvention au Département
103. Tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> août 2020
104. Création d'un emploi de collaborateur de cabinet
105. Indemnités de fonction des élus.
106. Remboursement de frais des conseillers communautaires
107. Prime exceptionnelle pour les agents particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence COVID19
108. Avenant n°2 au contrat de prestations de service intégré
109. Avenant subvention SEM *Les Sables d'Olonne Développement*
110. Désignation des membres du jury de concours pour la construction d'un complexe sportif et d'une halle polyvalente et culturelle
111. Lancement d'une consultation pour le recrutement d'un consultant en organisation de collectivités territoriales en vue de la création d'un service technique commun avec la ville

## **TRANSPORT**

112. Subventions vélos : modification du règlement

## **DECHETS**

113. Mise à disposition de bennes, collecte et traitement /valorisation des déchets : avenant n°1

## **BUREAU**

114. Convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'achat des éditions 2021-2023-2025 de la mini transat

115. Convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'organisation du festival du film voiles et voiliers avec les écrans de la mer

116. Motion

## 11. CREATION ET COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :**

**- DE FIXER les conditions de participations des conseillers municipaux des communes membres de la Communauté d'agglomération comme suit : prise d'information et participation aux débats avec voix consultative sur les décisions.**

**Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, considérant qu'une seule liste a été présentée pour chaque commission après appel des candidatures, les nominations suivantes prennent effet immédiatement :**

➤ **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – URBANISME**

**Armel PECHEUL, Fabrice CHABOT, Gérard HECHT, Maryse LAINÉ, Dominique HORDENNEAU, Mauricette MAUREL, Annie COMPARAT, Gilles GAUDIN, Nathalie LUCAS, Noël VERDON, Caroline POTTIER, Claire LEGRAND, Anthony BOURGET**

➤ **SPORT – NAUTISME - EVENEMENTIEL**

**Gérard HECHT, Michel MANDRET, Lionel PARISSET, Gilles GAUDIN, Audrey FRANCHETEAU, Dominique HORDENNEAU, Lucette ROUSSEAU, Michel CHAILLOUX, Corine GINO, Claire LEGRAND, Karine COTTENCEAU-GUEVEL**

➤ **PERSONNEL**

**Florence PINEAU, Sonia TEILLET, Nicolas LE FLOCH, Jacqueline RUCHAUD, Audrey FRANCHETEAU, Nathalie LUCAS, Annie COMPARAT, Caroline POTTIER, Claire LEGRAND, Karine COTTENCEAU-GUEVEL**

➤ **TRANSITION ENERGETIQUE**

**Loïc PERON, Florence PINEAU, Ralph TRICOT, Thierry MONNEREAU, Noël VERDON, Albert BOUARD, Virginie AMMI, Caroline POTTIER, Claire LEGRAND, Anthony BOURGET**

➤ **TOURISME**

**Jean-Pierre CHAPALAIN, Michel MANDRET, Lucette ROUSSEAU, Virginie AMMI, Dominique HORDENNEAU, Isabelle VRAIN, Gilles GAUDIN, Michel CHAILLOUX, Caroline POTTIER, Claire LEGRAND, Anthony BOURGET**

➤ **FINANCES**

**Alain BLANCHARD, Sonia TEILLET, Loïc PERON, Patrice AUVINET, Audrey FRANCHETEAU, Philippe RUCHAUD, Armel PECHEUL, Caroline POTTIER, Claire LEGRAND, Karine COTTENCEAU-GUEVEL**

➤ **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET NUMERIQUE**



**Alain BLANCHARD, Fabrice CHABOT, Virginie AMMI, Jean-Pierre CHAPALAIN, Albert BOUARD, Lucette ROUSSEAU, Loïc PERON, Noël VERDON, Maryse LAINÉ, Caroline POTTIER, Claire LEGRAND, Anthony BOURGET**

➤ **CULTURE**

**Nicolas LE FLOCH, Michel MANDRET, Corine GINO, Dany THOMAS, Virginie AMMI, Nathalie LUCAS, Caroline POTTIER, Claire LEGRAND, Karine COTTENCEAU-GUEVEL**

➤ **ENFANCE – PREVENTION JEUNESSE**

**Lucette ROUSSEAU, Maryse SOUDAIN, Isabelle VRAIN, Audrey FRANCHETEAU, Jacqueline RUCHAUD, Michel CHAILLOUX, Caroline POTTIER, Claire LEGRAND, Karine COTTENCEAU-GUEVEL**

➤ **TRANSPORTS – MOBILITES**

**Fabrice CHABOT, Mauricette MAUREL, Lucette ROUSSEAU, Virginie AMMI, Philippe RUCHAUD, Annie COMPARAT, Dany THOMAS, Caroline POTTIER, Claire LEGRAND, Anthony BOURGET**

➤ **DECHETS**

**Noël VERDON, Patrice AUVINET, Daniel COLAS, Mauricette MAUREL, Philippe RUCHAUD, Caroline POTTIER, Claire LEGRAND, Anthony BOURGET**

➤ **ENVIRONNEMENT**

**Michel CHAILLOUX, Ralph TRICOT, Michel MANDRET, Isabelle VRAIN, Loïc PERON, Dominique HORDENNEAU, Virginie AMMI, Rémi BAROTIN, Jean-Pierre CHAPALAIN, Caroline POTTIER, Claire LEGRAND, Anthony BOURGET**

➤ **ASSAINISSEMENT – VOIRIE – RESEAUX – BATIMENTS**

**Albert BOUARD, Thierry MONNEREAU, Gérard HECHT, Daniel COLAS, Maryse LAINÉ, Jean-Pierre CHAPALAIN, Nathalie LUCAS, Caroline POTTIER, Claire LEGRAND, Karine COTTENCEAU-GUEVEL**

➤ **SOLIDARITE**

**Annie COMPARAT, Maryse SOUDAIN, Rémi BAROTIN, Dany THOMAS, Florence PINEAU, Lucette ROUSSEAU, Caroline POTTIER, Claire LEGRAND, Karine COTTENCEAU-GUEVEL**

12. ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION « MARCHES »

**Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, considérant que le nombre de candidats présentés après appel des candidatures correspond au nombre de membres à désigner, les nominations suivantes prennent effet immédiatement :**

- **Michel CHAILLOUX, Armel PECHEUL, Noël VERDON, Michel MANDRET, Dominique HORDENNEAU, Daniel COLAS, Karine COTTENCEAU-GUEVEL**

13. ELECTION DES MEMBRES DE LA  
COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

**Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, considérant que le nombre de candidats présentés après appel des candidatures correspond au nombre de membres à désigner, les nominations suivantes prennent effet immédiatement :**

**• TITULAIRES**

**Loïc PERON, Alain BLANCHARD, Florence PINEAU, Armel PECHEUL, Fabrice CHABOT, Noël VERDON, Caroline POTTIER**

**• SUPPLEANTS**

**Michel CHAILLOUX, Daniel COLAS, Annie COMPARAT, Dominique HORDENNEAU, Nicolas LE FLOCH, Mauricette MAUREL, Karine COTTENCEAU-GUEVEL**

**En outre, Le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité :**

- **DE DESIGNER les associations locales suivantes qui seront représentées au sein de cette commission :**
  - o **un représentant de La Fédération Nationale d'Usagers des Transports (FNAUT),**
  - o **un représentant de l'Union fédérale des consommateurs de Vendée.**
- **D'AUTORISER le Président à saisir et à convoquer la Commission pour toutes les missions énumérées à l'article L. 1413-1 du CGCT.**

<b>14. ELECTION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DU SAGE AUZANCE VERTONNE</b>
--

**Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, considérant que le nombre de candidats présentés après appel des candidatures correspond au nombre de membres à désigner, les nominations suivantes prennent effet immédiatement :**

**• TITULAIRES**

**Armel PECHEUL, Albert BOUARD, Noël VERDON, Yannick MOREAU, Michel CHAILLOUX, Jean-Pierre CHAPALAIN**

**• SUPPLEANTS**

**Alain BLANCHARD, Rémi BAROTIN, Thierry MONNEREAU, Jacqueline RUCHAUD, Ralph TRICOT, Karine COTTENCEAU-GUEVEL**

<b>15. DESIGNATION DES REPRESENTANTS VENDEE EAU</b>
---

**Il est procédé au vote.**

**Les résultats sont les suivants :**

**Yannick MOREAU – 38 voix – 1 abstention (Caroline POTTIER)**

**Nicolas LE FLOCH – 38 voix – 1 abstention (Caroline POTTIER)**

**Michel CHAILLOUX – 38 voix – 1 abstention (Caroline POTTIER)**

**Sont élus Yannick MOREAU, Nicolas LE FLOCH, Michel CHAILLOUX**

<b>16. ELECTION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU COMITE SYNDICAL DU SYDEV AINSI QU'A LA COMMISSION CONSULTATIVE DE COORDINATION DES POLITIQUES ENERGETIQUE</b>
---

**Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, considérant qu'un seul candidat a été présenté après appel des candidatures, la nomination suivante prend effet immédiatement :**

**- Loïc PERON**

17. ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LA VENDEE - représentants des EPCI et des communes non membres de ces EPCI au sein du conseil d'administration

**Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, considérant qu'un seul candidat a été présenté après appel des candidatures, la nomination suivante prend effet immédiatement :**

**- Armel PECHEUL**

18. ELECTION DES DELEGUES AU SEIN DE TRIVALIS

**Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, considérant que le nombre de candidats présentés après appel des candidatures correspond au nombre de membres à désigner, les nominations suivantes prennent effet immédiatement :**

**• TITULAIRES**

**Noël VERDON, Mauricette MAUREL, Alain BLANCHARD, Loïc PERON, Philippe RUCHAUD**

**• SUPPLEANTS**

**Patrice AUVINET, Thierry MONNEREAU, Jean-Pierre CHAPALAIN, Daniel COLAS, Armel PECHEUL**

19. ELECTION D'UN REPRESENTANT AU SEIN DE LA COMMISSION DE SUIVI DU SITE DU TMB

**Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, considérant qu'un candidat et un candidat suppléant ont été présentés après appel des candidatures, les nominations suivantes prennent effet immédiatement :**

**• TITULAIRE : Noël VERDON**

**• SUPPLEANT : Loïc PERON**

20. ELECTION D'UN REPRESENTANT AU SYNDICAT MIXTE E-COLLECTIVITES VENDEE

**Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, considérant qu'un seul candidat a été présenté après appel des candidatures, la nomination suivante prend effet immédiatement :**

**- Alain BLANCHARD**

21. ELECTION DES REPRESENTANTS AU SEIN DE  
LA SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE VENDÉE EXPANSION

**Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, considérant que le nombre de candidats présentés après appel des candidatures correspond au nombre de membres à désigner, les nominations suivantes prennent effet immédiatement :**

- **TITULAIRE REPRESENTANT ASSEMBLEE GENERALE : Alain BLANCHARD**
- **SUPPLEANT REPRESENTANT ASSEMBLEE GENERALE : Albert BOUARD**
- **TITULAIRE REPRESENTANT ASSEMBLEE SPECIALE : Armel PECHEUL**

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :**

- **D'AUTORISER son représentant à l'Assemblée spéciale à exercer (via la collectivité), au sein du Conseil d'administration de la SAEML Vendée Expansion, les fonctions de représentant de l'Assemblée spéciale des collectivités actionnaires non directement représentées au Conseil d'administration ou de censeur ;**
- **D'AUTORISER son représentant à exercer (via la collectivité), au sein de l'Assemblée spéciale de la SAEML Vendée Expansion, les fonctions liées à la Présidence ;**
- **D'AUTORISER son représentant au sein de l'Assemblée spéciale de la SAEML Vendée Expansion à accepter les fonctions qui pourraient lui être proposées par le Conseil d'administration dans le cadre de l'exercice de sa représentation (vice-présidence, membre de comités d'étude, mandat spécial, etc.) ;**
- **D'AUTORISER son représentant au sein du Conseil d'administration à percevoir de la SAEML Vendée Expansion, sur présentation des justificatifs, le remboursement des frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de ses mandats, conformément à l'article R.225-33 du Code de commerce ;**
- **DE LAISSER le conseil d'administration fixer la rémunération maximale prévue au II de l'article L2123-20 du CGCT.**

22. ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE « AGENCE DE  
SERVICES AUX COLLECTIVITES LOCALES DE VENDEE » (ASCLV)

**Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, considérant que le nombre de candidats présentés après appel des candidatures correspond au nombre de membres à désigner, les nominations suivantes prennent effet immédiatement :**

- **TITULAIRE REPRESENTANT ASSEMBLEE GENERALE : Alain BLANCHARD**
- **SUPPLEANT REPRESENTANT ASSEMBLEE GENERALE : Albert BOUARD**
- **TITULAIRE REPRESENTANT ASSEMBLEE SPECIALE : Armel PECHEUL**

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :**

- **D'AUTORISER son représentant à exercer, au sein du Conseil d'administration de la SPL, les fonctions de représentant de l'Assemblée spéciale des collectivités actionnaires non directement représentées au Conseil d'administration ou en tant que censeur ;**
- **D'AUTORISER son représentant au sein de l'Assemblée spéciale à accepter les fonctions qui pourraient lui être proposées par le Conseil d'administration dans le cadre de l'exercice de sa représentation (vice-présidence, membre de comités d'étude, mandat spécial, etc.) ;**
- **D'AUTORISER son représentant au sein du Conseil d'administration à percevoir de la SPL, sur présentation des justificatifs, le remboursement des frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de leurs mandats, conformément à l'article R.225-33 du Code de commerce ;**
- **DE LAISSER le conseil d'administration fixer la rémunération maximale prévue au II de l'article L2123-20 du CGCT.**

**23. ELECTION DES REPRESENTANTS AU SEIN DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA MAISON  
DEPARTEMENTALE DE L'EMPLOI**

**Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, considérant que le nombre de candidats présentés après appel des candidatures correspond au nombre de membres à désigner, les nominations suivantes prennent effet immédiatement :**

- **TITULAIRES**

**Loïc PERON, Annie COMPARAT, Florence PINEAU**

- **SUPPLEANTS**

**Rémi BAROTIN, Armel PECHEUL, Sonia TEILLET**

**24. ELECTION DES REPRESENTANTS AU SEIN DE L'ASSOCIATION « ECOLE DES  
FORMATIONS MARITIMES DU LITTORAL VENDEEN »**

**Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, considérant que le nombre de candidats présentés après appel des candidatures correspond au nombre de membres à désigner, les nominations suivantes prennent effet immédiatement :**

- **Yannick MOREAU, Alain BLANCHARD, Armel PECHEUL, Annie COMPARAT, Rémi BAROTIN, Michel MANDRET, Dany THOMAS**

**25. ELECTION DES REPRESENTANTS AU SEIN DE L'ASSOCIATION POUR  
L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE ET LE SOUTIEN DE L'HABITAT**

**Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, considérant qu'un seul candidat a été présenté après appel des candidatures, la nomination suivante prend effet immédiatement :**

- **Annie COMPARAT**

**26. CREATION DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE AUX  
PERSONNES HANDICAPEES**

**Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, considérant que le nombre de candidats présentés après appel des candidatures correspond au nombre de membres à désigner, les nominations suivantes prennent effet immédiatement :**

- **Rémi BAROTIN, Jean-Pierre CHAPALAIN, Annie COMPARAT, Gérard HECHT, Maryse LAINÉ, Mauricette MAUREL, Nathalie LUCAS, Florence PINEAU, Maryse SOUDAIN, Dany THOMAS, Gérard MONGELLAZ, Cyril JAULIN**

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :**

**- DE CREER une commission intercommunale pour l'accessibilité à titre permanent, pour la durée du mandat ;**

**- D'ARRETER le nombre de membres titulaires de la commission à 20, dont 12 au moins seront issus du conseil communautaire ;**

**- DE PRECISER que la commission sera également composée de :**

- **représentants des conseils municipaux des communes membres de la Communauté d'agglomération ;**
- **représentants des administrations compétentes ou d'experts en matière d'accessibilité;**
- **représentants des acteurs économiques, des associations de personnes handicapées pour tous les types de handicap, des personnes âgées et des autres usagers.**

**- DE PRECISER que les associations dont devront être issues les membres de la commission qui ne sont pas conseillers communautaires devront répondre aux critères suivants :**

- **le rattachement à des problématiques concernant le handicap, les personnes âgées, l'accessibilité, la qualité d'usage pour tous ;**
- **la représentation de la diversité des types de handicaps (visuel, moteur, auditif, cognitif, psychique et mental) pour les associations de personnes en situation de handicap ;**
- **la promotion des intérêts des usagers et de la qualité des services publics concernés par la Commission.**

**- D'AUTORISER le Président de la Communauté d'Agglomération d'une part, à arrêter la liste des membres siégeant au sein de la Commission et d'autre part, à nommer, par arrêté, un Vice-Président de son choix afin de le représenter à la présidence de la Commission.**

<b>27. DESIGNATION DES REPRESENTANTS A LA FEDERATION DEPARTEMENTALE DES GROUPEMENTS DE DEFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES (FDGDON)</b>
---

**Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, considérant qu'un candidat titulaire et un candidat suppléant ont été présentés après appel des candidatures, les nominations suivantes prennent effet immédiatement :**

- **TITULAIRE : Michel CHAILLOUX**
- **SUPPLEANTE : Lucette ROUSSEAU**

28. ELECTION DU REPRESENTANT  
AU SEIN DE L'ASSOCIATION SYNDICALE DES MARAIS DE LA GACHERE

**Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, considérant qu'un seul candidat a été présenté après appel des candidatures, la nomination suivante prend effet immédiatement :**

- **Michel CHAILLOUX**

29. ELECTION DU REPRESENTANT  
AU SEIN DE L'ASSOCIATION DU MARAIS DES OLNES

**Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, considérant qu'un candidat titulaire et un candidat suppléant ont été présentés après appel des candidatures, les nominations suivantes prennent effet immédiatement :**

- **TITULAIRE : Michel CHAILLOUX**
- **SUPPLEANTE : Dominique HORDENNEAU**

30. SYNDICAT MIXTE DU MARAIS DES OLNES : DESIGNATION DES REPRESENTANTS

**Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, considérant que le nombre de candidats présentés après appel des candidatures correspond au nombre de membres à désigner, les nominations suivantes prennent effet immédiatement :**

- **TITULAIRES**

**Armel PECHEUL, Jean-Pierre CHAPALAIN, Dominique HORDENNEAU, Rémi BAROTIN, Fabrice CHABOT, Michel CHAILLOUX, Virginie AMMI**

- **SUPPLEANTS**

**Alain BLANCHARD, Gérard HECHT, Yannick MOREAU, Lionel PARISET, Lucette ROUSSEAU, Albert BOUARD, Claire LEGRAND**

31. ELECTION DES REPRESENTANTS AU FONDS DE DOTATION  
« CAP VERS L'AVENTURE MARITIME »

**Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, considérant que le nombre de candidats présentés après appel des candidatures correspond au nombre de membres à désigner, les nominations suivantes prennent effet immédiatement :**

- **Yannick MOREAU, Armel PECHEUL, Florence PINEAU**

32. ELECTION DES REPRESENTANTS AU SEIN DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE  
D'AMENAGEMENT COMMERCIAL



**Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, considérant que le nombre de candidats présentés après appel des candidatures correspond au nombre de membres à désigner, les nominations suivantes prennent effet immédiatement :**

- **Commission Départementale de l'Aménagement Commerciale :**
  - **Yannick MOREAU, Armel PECHEUL, Albert BOUARD, Noël VERDON, Alain BLANCHARD, Lucette ROUSSEAU**
- **Commission Départementale de l'Aménagement Commerciale au titre du SCOT:**
  - **Yannick MOREAU, Armel PECHEUL, Albert BOUARD, Noël VERDON, Alain BLANCHARD, Lucette ROUSSEAU**

**33. ELECTION DU REPRESENTANT AU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU CENTRE  
HOSPITALIER COTE DE LUMIERE**

**Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, considérant qu'un seul candidat a été présenté après appel des candidatures, la nomination suivante prend effet immédiatement :**

- **Annie COMPARAT**

**34. ELECTION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA  
MISSION LOCALE VENDEE ATLANTIQUE**

**Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, considérant que le nombre de candidats présentés après appel des candidatures correspond au nombre de membres à désigner, les nominations suivantes prennent effet immédiatement :**

- **TITULAIRES**  
**Annie COMPARAT, Alain BLANCHARD, Loïc PERON, Jacqueline RUCHAUD, Yannick MOREAU**
- **SUPPLEANTS**  
**Rémi BAROTIN, Armel PECHEUL, Florence PINEAU, Lucette ROUSSEAU, Maryse SOUDAIN**

**35. ELECTION DES DELEGUES AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
COLLEGE PAUL LANGEVIN**

**Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, considérant qu'un candidat titulaire et un candidat suppléant ont été présentés après appel des candidatures, les nominations suivantes prennent effet immédiatement :**

- **TITULAIRE : Lucette ROUSSEAU**
- **SUPPLEANT : Fabrice CHABOT**

**36. ELECTION DES DELEGUES AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU LYCEE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL VALERE MATHE**

**Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, considérant qu'un candidat titulaire et un candidat suppléant ont été présentés après appel des candidatures, les nominations suivantes prennent effet immédiatement :**



- **TITULAIRE : Lucette ROUSSEAU**
- **SUPPLEANTE : Isabelle VRAIN**

37. ELECTION DES DELEGUES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION COLLEGE PIERRE MAUGER

**Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, considérant qu'un candidat titulaire et un candidat suppléant ont été présentés après appel des candidatures, les nominations suivantes prennent effet immédiatement :**

- **TITULAIRE : Maryse LAINÉ**
- **SUPPLEANT : Lionel PARISET**

38. ELECTION DES DELEGUES AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCEE  
PROFESSIONNEL ERIC TABARLY

**Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, considérant qu'un candidat titulaire et un candidat suppléant ont été présentés après appel des candidatures, les nominations suivantes prennent effet immédiatement :**

- **TITULAIRE : Lionel PARISET**
- **SUPPLEANT : Loïc PERON**

39. ELECTION DES DELEGUES AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EREA SAINT  
JEAN D'ORBESTIER

**Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, considérant qu'un candidat titulaire et un candidat suppléant ont été présentés après appel des candidatures, les nominations suivantes prennent effet immédiatement :**

- **TITULAIRE : Jacqueline RUCHAUD**
- **SUPPLEANT : Nicolas LE FLOCH**

40. ELECTION D'UN DELEGUE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU COLLEGE JEAN MONNET

**Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, considérant qu'un candidat titulaire et un candidat suppléant ont été présentés après appel des candidatures, les nominations suivantes prennent effet immédiatement :**

- **TITULAIRE : Audrey FRANCHETEAU**
- **SUPPLEANT : Jean-Pierre CHAPALAIN**

41. ELECTION D'UN DELEGUE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU LYCEE SAVARY DE MAULEON

**Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, considérant qu'un candidat titulaire et un candidat suppléant ont été présentés après appel des candidatures, les nominations suivantes prennent effet immédiatement :**

- **TITULAIRE : Jean-Pierre CHAPALAIN**

- **SUPPLEANTE : Virginie AMMI**

42. ELECTION DES REPRESENTANTS AU CONSEIL PORTUAIRE

**Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, considérant qu'un candidat titulaire et un candidat suppléant ont été présentés après appel des candidatures, les nominations suivantes prennent effet immédiatement :**

- **TITULAIRE : Armel PECHEUL**
- **SUPPLEANT : Alain BLANCHARD**
- **SOUS-CONCESSIONNAIRE : Mathieu THEBAUD**

43. ELECTION DES REPRESENTANTS AUX COMITES DE PILOTAGE DES SITES NATURA 2000 « MARAIS DE TALMONT ET ZONES LITTORALES ENTRE LES SABLES D'OLONNE ET JARD-SUR-MER » ET « DUNES, FORETS ET MARAIS D'OLONNE »

**Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, considérant que le nombre de candidats présentés après appel des candidatures correspond au nombre de membres à désigner, les nominations suivantes prennent effet immédiatement :**

- **Michel CHAILLOUX, Jean-Pierre CHAPALAIN**

44. ELECTION D'UN REPRESENTANT AU SEIN DE L'ASSOCIATION GEO VENDEE

**Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, considérant qu'un candidat titulaire et un candidat suppléant ont été présentés après appel des candidatures, les nominations suivantes prennent effet immédiatement :**

- **TITULAIRE : Armel PECHEUL**
- **SUPPLEANT : Ralph TRICOT**

45. DESIGNATION DE REPRESENTANTS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ADILE

**Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, considérant qu'une candidature titulaire et une candidature suppléante ont été présentés après appel des candidatures, les nominations suivantes prennent effet immédiatement :**

- **TITULAIRE : Armel PECHEUL**
- **SUPPLEANTE : Maryse LAINÉ**

46. DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A LA SPL OFFICE DE TOURISME DE LA TRANCHE SUR MER

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

**- D'AUTORISER le représentant à se prononcer sur la dissolution ou le cumul des fonctions du Président et du Directeur Général de la Société ;**

- **D'AUTORISER toutes les personnes désignées administrateurs à assurer la présidence du Conseil d'Administration en son nom dans le cas où le Conseil d'Administration désigne la Communauté d'Agglomération à cette fonction ;**
- **D'AUTORISER la personne qui assurera la présidence du Conseil d'Administration à occuper la fonction de directeur général de la société ;**
- **DE LAISSER le conseil d'administration fixer la rémunération du Président de la SEM maximale prévu au II de l'article L2123620- du CGCT.**
- **D'AUTORISER le Président et les administrateurs à bénéficier du remboursement des frais de missions.**

**Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, considérant qu'un seul candidat a été présenté après appel des candidatures, la nomination suivante prend effet immédiatement :**

- **Jean-Pierre CHAPALAIN**

<b>47. ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES</b>
---

**Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, considérant qu'une seule liste a été présentée après appel des candidatures, les nominations suivantes prennent effet immédiatement :**

- **TITULAIRES**

**Michel CHAILLOUX, Armel PECHEUL, Noël VERDON, Dominique HORDENNEAU, Karine COTTENCEAU-GUEVEL**

- **SUPPLEANTS**

**Daniel COLAS, Annie COMPARAT, Gilles GAUDIN, Alain BLANCHARD, Claire LEGRAND**

<b>48. ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICES PUBLICS</b>
--

**Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, considérant qu'une seule liste a été présentée après appel des candidatures, les nominations suivantes prennent effet immédiatement :**

- **TITULAIRES**

**Michel CHAILLOUX, Armel PECHEUL, Noël VERDON, Dominique HORDENNEAU, Caroline POTTIER**

- **SUPPLEANTS**

**Daniel COLAS, Gilles GAUDIN, Mauricette MAUREL, Alain BLANCHARD, Karine COTTENCEAU-GUEVEL**

<b>49. ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b>
---

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité:**

- **D'ADOPTER le projet de règlement intérieur joint.**

#### 50. MODALITES D'AFFECTATION DES VEHICULES DE SERVICE ET DE FONCTION

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- **DE FIXER les affectations des véhicules de fonction et des véhicules de service avec remisage à domicile comme détaillées ci-dessus,**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à prendre les arrêtés individuels portant autorisation d'utilisation de ces véhicules ainsi que tous les documents relatifs à cette délibération,**
- **D'APPROUVER le règlement d'utilisation des véhicules de service annexé à la présente délibération.**

#### 51. APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2019 – BUDGET PRINCIPAL

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention : Caroline Pottier – oppositions : Karine Cotteuceau-Guevel, Anthony Bourget) :**

- **D'APPROUVER l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019,**
- **D'APPROUVER l'exécution du budget principal 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,**
- **DE DECLARER que les comptes de gestion de l'exercice 2019 du budget principal de la Communauté d'Agglomération Les Sables d'Olonne Agglomération dressés par le Trésorier Principal et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.**

#### 52. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET PRINCIPAL

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention : Caroline Pottier – oppositions : Karine Cotteuceau-Guevel, Anthony Bourget) :**

- **D'APPROUVER le compte administratif 2019 du budget principal**

#### 53. REPRISE ET AFFECTATION DU RESULTAT 2019 AU BUDGET PRINCIPAL 2020

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention : Caroline Pottier – oppositions : Karine Cotteuceau-Guevel, Anthony Bourget) de valider :**

- **La reprise des résultats 2019 du budget principal de la Communauté d'Agglomération Les Sables d'Olonne Agglomération,**
- **La validation de l'affectation des résultats cumulés de la section de fonctionnement du Compte Administratif 2019 pour un montant de 9 430 280.23 € de la manière suivante :**

- **Couverture du besoin de financement de la section d'investissement par inscription en recettes au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » pour un montant de 494 030.74 €,**
- **Et pour le solde, inscription en excédent de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 section recettes de fonctionnement pour un montant de 8 936 249.49 €.**
- **L'inscription sur la ligne budgétaire 001 en section recettes d'investissement du résultat 2019 reporté pour un montant de 1 163 474.37 €,**
- **La reprise des restes à réaliser 2019 en dépenses et en recettes d'investissement au Budget principal 2020.**

54. BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET PRINCIPAL
--

**En conclusion, il est important de retenir qu'il n'y a pas de recours à l'emprunt pour équilibrer la section d'investissement du budget principal 2020, grâce notamment aux excédents 2019.**

**Donc, malgré un effort d'investissement de 18.4 M€, l'agglomération diminuera sa dette de 2.0 M€ (soit environ 10% de son endettement) et qui la portera donc autour de 20 M€ en décembre 2020, soit 3.3 ans d'épargne brute**

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstentions : Caroline Pottier, Claire Legrand – oppositions : Karine Cottenceau-Guevel, Anthony Bourget) :**

- **D'APPROUVER le budget primitif 2020 du budget principal ;**

55. APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2019 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT
--

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention : Caroline Pottier – oppositions : Karine Cottenceau-Guevel, Anthony Bourget) :**

- **D'APPROUVER l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019,**
- **D'APPROUVER l'exécution du budget annexe assainissement 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,**
- **DE DECLARER que les comptes de gestion de l'exercice 2019 du budget annexe Assainissement de la Communauté d'Agglomération des Sables d'Olonne dressés par le Trésorier Principal et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.**

Yannick MOREAU, Président de la Communauté d'Agglomération, quitte la salle et laisse la présidence à Albert BOUARD, 1<sup>er</sup> Vice-Président.

56. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET ANNEXE  
ASSAINISSEMENT

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention : Caroline Pottier – oppositions : Karine Cottenceau-Guevel, Anthony Bourget) :**

- **D'APPROUVER le compte administratif 2019 du budget annexe Activités Assainissement**

57. REPRISE ET AFFECTATION DU RESULTAT 2019 AU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT  
2020

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention : Caroline Pottier – oppositions : Karine Cottenceau-Guevel, Anthony Bourget) de valider :**

- **La reprise des résultats 2019 du budget annexe Assainissement,**
- **La validation de l'affectation par anticipation du résultat cumulé de la section de fonctionnement d'un montant de 2 410 966.00 € de la manière suivante :**
  - **Couverture du besoin de financement de la section d'investissement par inscription en recettes au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » pour un montant de 781 156.18 €,**
  - **Inscription en excédent de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 en recettes de fonctionnement pour un montant de 1 629 839.82 €.**
- **L'inscription sur la ligne budgétaire 001 en section recettes d'investissement du résultat 2019 reporté pour un montant de 55 249.16 €,**
- **La reprise des restes à réaliser 2019 en dépenses et en recettes d'investissement au Budget annexe Assainissement 2020.**

58. BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstentions : Caroline Pottier, Claire Legrand – oppositions : Karine Cottenceau-Guevel, Anthony Bourget) :**

- **D'APPROUVER le budget primitif 2020 du budget annexe Assainissement**

59. APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2019 – BUDGET ANNEXE ACTIVITE INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention : Caroline Pottier – oppositions : Karine Cottenceau-Guevel, Anthony Bourget) :**

- **D'APPROUVER l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019,**
- **D'APPROUVER l'exécution du budget annexe Activités Industrielles et Commerciales en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,**
- **DE DECLARER que les comptes de gestion de l'exercice 2019 du budget annexe Activités Industrielles et Commerciales de la Communauté d'Agglomération Les Sables d'Olonne Agglomération dressés par le Trésorier Principal et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.**

Yannick MOREAU, Président de la Communauté d'Agglomération, quitte la salle et laisse la présidence à Albert BOUARD, 1<sup>er</sup> Vice-Président.

60. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET ANNEXE ACTIVITES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention : Caroline Pottier – oppositions : Karine Cottenceau-Guevel, Anthony Bourget) :**

- **D'APPROUVER le compte administratif 2019 du budget annexe Activités Industrielles et Commerciales**

61. REPRISE ET AFFECTATION DU RESULTAT 2019 AU BUDGET ANNEXE ACTIVITES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES 2020

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention : Caroline Pottier – oppositions : Karine Cottenceau-Guevel, Anthony Bourget) de valider :**

- **La reprise des résultats 2019 du budget annexe Activités Industrielles et Commerciales,**
- **La validation de l'affectation par anticipation du résultat cumulé de la section de fonctionnement du Compte Administratif 2019 d'un montant de 34 953.76 € en couverture du besoin de financement de la section d'investissement par son inscription en recettes au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé »,**
- **L'inscription sur la ligne budgétaire 001 en section dépenses d'investissement du résultat 2019 reporté pour un montant de 281 829.14 €,**



62. BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE ACTIVITES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstentions : Caroline Pottier, Claire Legrand – oppositions : Karine Cottenceau-Guevel, Anthony Bourget) :**

- **D'APPROUVER le budget primitif 2020 du budget annexe Activités Industrielles et Commerciales**

63. APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2019 – BUDGET ANNEXE PEPINIERE

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention : Caroline Pottier – oppositions : Karine Cottenceau-Guevel, Anthony Bourget) :**

- **D'APPROUVER l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019,**
- **D'APPROUVER l'exécution du budget principal et des budgets annexes 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,**
- **DE DECLARER que les comptes de gestion de l'exercice 2019 du budget annexe Pépinière de la Communauté d'Agglomération Les Sables d'Olonne dressés par le Trésorier Principal et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.**

*Yannick MOREAU, Président de la Communauté d'Agglomération, quitte la salle et laisse la présidence à Albert BOUARD, 1<sup>er</sup> Vice-Président.*

64. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET ANNEXE PEPINIERE

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention : Caroline Pottier – oppositions : Karine Cottenceau-Guevel, Anthony Bourget) :**

- **D'APPROUVER le compte administratif 2019 du budget annexe Pépinière**

65. REPRISE ET AFFECTATION DU RESULTAT 2019 AU BUDGET ANNEXE PEPINIERE 2020

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention : Caroline Pottier – oppositions : Karine Cottenceau-Guevel, Anthony Bourget) de valider :**

- **La reprise des résultats 2019 du budget annexe Pépinière,**
- **La validation de l'affectation par anticipation du résultat cumulé de la section de fonctionnement du Compte Administratif 2019 d'un montant de 7 034.42 € en excédent de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 section recettes de fonctionnement,**
- **La reprise des restes à réaliser 2019 en dépenses et en recettes d'investissement au Budget annexe Pépinière 2020**



66. BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE ACTIVITES PEPINIERE

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstentions : Caroline Pottier, Claire Legrand – oppositions : Karine Cottenceau-Guevel, Anthony Bourget) :**

- **D'APPROUVER le budget primitif 2020 du budget annexe Pépinière**

67. APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2019 – BUDGET ANNEXE PORT DE PLAISANCE

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention : Caroline Pottier – oppositions : Karine Cottenceau-Guevel, Anthony Bourget) :**

- **D'APPROUVER l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019,**
- **D'APPROUVER l'exécution budget annexe Port de Plaisance 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,**
- **DE DECLARER que les comptes de gestion de l'exercice 2019 du budget annexe Port de Plaisance de la Communauté d'Agglomération Les Sables d'Olonne dressés par le Trésorier Principal et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.**

*Yannick MOREAU, Président de la Communauté d'Agglomération, quitte la salle et laisse la présidence à Albert BOUARD, 1<sup>er</sup> Vice-Président.*

68. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET ANNEXE PORT DE PLAISANCE

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention : Caroline Pottier – oppositions : Karine Cottenceau-Guevel, Anthony Bourget) :**

- **D'APPROUVER le compte administratif 2019 du budget annexe Port de Plaisance**

69. REPRISE ET AFFECTATION DU RESULTAT 2019 AU BUDGET ANNEXE PORT DE PLAISANCE 2020

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention : Caroline Pottier – oppositions : Karine Cottenceau-Guevel, Anthony Bourget) de valider :**

- **La reprise des résultats 2019 du budget annexe Port de Plaisance,**
- **La validation de l'affectation par anticipation du résultat cumulé de la section de fonctionnement du Compte Administratif 2019 d'un montant de 244 085.41 € de la manière suivante :**

- **Inscription en excédent de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 en recettes de fonctionnement pour un montant de 244 085.41 €.**
  - **L'inscription sur la ligne budgétaire 001 en recettes d'investissement du résultat 2019 reporté pour un montant de 1 647 109.48 €,**
- **La reprise des restes à réaliser 2019 en dépenses et en recettes d'investissement au Budget principal 2020.**

70. BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE ACTIVITES PORT DE PLAISANCE

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstentions : Caroline Pottier, Claire Legrand – oppositions : Karine Cottenceau-Guevel, Anthony Bourget) :**

- **D'APPROUVER le budget primitif 2020 du budget annexe Port de Plaisance**

71. APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2019 – BUDGET ANNEXE ZAE ACTILONNE  
LES PLESSES SUD

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention : Caroline Pottier – oppositions : Karine Cottenceau-Guevel, Anthony Bourget) :**

- **D'APPROUVER l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019,**
- **D'APPROUVER l'exécution budget annexe ZAE Actilonne-Plesses 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,**
- **DE DECLARER que les comptes de gestion de l'exercice 2019 du budget annexe ZAE Actilonne-Plesses de la Communauté d'Agglomération Les Sables d'Olonne Agglomération dressés par le Trésorier Principal et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.**

72. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET ANNEXE ZAE ACTILONNE  
LES PLESSES SUD

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention : Caroline Pottier – oppositions : Karine Cottenceau-Guevel, Anthony Bourget) :**

- **D'APPROUVER le compte administratif 2019 de la ZAE Actilonne les Plesses Sud**

73. REPRISE ET AFFECTATION DU RESULTAT 2019 AU BUDGET ANNEXE ZAE ACTILONNE  
LES PLESSES SUD 2020

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention : Caroline Pottier – oppositions : Karine Cottenceau-Guevel, Anthony Bourget) de valider :**

- **La reprise des résultats 2019 du budget annexe Zone d'activités économiques « Actilonne – Les Plesses Sud »,**
- **La validation de l'inscription en excédent de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 section recettes de fonctionnement pour un montant de 662.73 €**
- **L'inscription « néant » en affectation du résultat d'investissement**

**74. BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE ZAE ACTILONNE LES PLESSES SUD**

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention : Caroline Pottier – oppositions : Karine Cottenceau-Guevel, Anthony Bourget) :**

- **D'APPROUVER le budget primitif 2020 du budget annexe ZAE Actilonne Les Plesses Sud**

**75. APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2019 – BUDGET ANNEXE VANNERIE**

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention : Caroline Pottier – oppositions : Karine Cottenceau-Guevel, Anthony Bourget) :**

- **D'APPROUVER l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019,**
- **D'APPROUVER l'exécution budget annexe ZAE Vannerie 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,**
- **DE DECLARER que les comptes de gestion de l'exercice 2019 du budget annexe ZAE Vannerie de la Communauté d'Agglomération Les Sables d'Olonne Agglomération dressés par le Trésorier Principal et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.**

**76. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET ANNEXE ZAE VANNERIE**

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention : Caroline Pottier – oppositions : Karine Cottenceau-Guevel, Anthony Bourget) :**

- **D'APPROUVER le compte administratif 2019 de la ZAE Vannerie**

77. REPRISE ET AFFECTATION DU RESULTAT 2019 AU BUDGET ANNEXE ZAE VANNERIE

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention : Caroline Pottier – oppositions : Karine Cottenceau-Guevel, Anthony Bourget) de valider :**

- **La reprise des résultats 2019 du budget annexe Zone d'activités économiques Vannerie**
- **La validation de l'affectation par anticipation du résultat cumulé de la section de fonctionnement du Compte Administratif 2019 d'un montant de 441 338.74 € en excédent de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 en recettes de fonctionnement**
- **L'inscription sur la ligne budgétaire 001 en recettes d'investissement du résultat 2019 reporté pour un montant de 569 320.69 €**

78. BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE ZAE VANNERIE

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstentions : Caroline Pottier, Claire Legrand – oppositions : Karine Cottenceau-Guevel, Anthony Bourget) :**

- **D'APPROUVER le budget primitif 2020 du budget annexe ZAE Vannerie**

79. APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2019 – BUDGET ZAE LES SABLES D'OLONNE SUD

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention : Caroline Pottier – oppositions : Karine Cottenceau-Guevel, Anthony Bourget) :**

- **D'APPROUVER l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019,**
- **D'APPROUVER l'exécution budget annexe ZAE Parc d'Activité Les Sables d'Olonne Sud 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,**
- **DE DECLARER que les comptes de gestion de l'exercice 2019 du budget annexe ZAE Parc d'Activité Les Sables d'Olonne Sud de la Communauté d'Agglomération Les Sables d'Olonne Agglomération dressés par le Trésorier Principal et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.**

Yannick MOREAU, Président de la Communauté d'Agglomération, quitte la salle et laisse la présidence à Albert BOUARD, 1<sup>er</sup> Vice-Président.

80. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET ANNEXE ZAE LES SABLES D'OLONNE SUD

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention : Caroline Pottier – oppositions : Karine Cottenceau-Guevel, Anthony Bourget) :**

- **D'APPROUVER le compte administratif 2019 de la ZAE Les Sables d'Olonne Sud**

**81. REPRISE ET AFFECTATION DU RESULTAT 2019 AU BUDGET ANNEXE ZAE LES SABLES D'OLONNE SUD**

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention : Caroline Pottier – oppositions : Karine Cottenceau-Guevel, Anthony Bourget) de valider :**

- **La reprise des résultats 2019 du budget annexe Zone d'activités économiques Vannerie**
  - **L'un sur la ligne budgétaire 002 section recettes de fonctionnement pour 106 160.01 € ;**
  - **Et l'autre sur la ligne budgétaire 001 en section dépenses d'investissement pour 8 226.71 €.**

**82. BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE ZAE LES SABLES D'OLONNE SUD**

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstentions : Caroline Pottier, Claire Legrand – oppositions : Karine Cottenceau-Guevel, Anthony Bourget) :**

- **D'APPROUVER le budget primitif 2020 du budget annexe ZAE Les Sables d'Olonne Sud**

**83. APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2019 – BUDGET ZAE LA COMBE**

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention : Caroline Pottier – oppositions : Karine Cottenceau-Guevel, Anthony Bourget) :**

- **D'APPROUVER l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019,**
- **D'APPROUVER l'exécution du budget annexe ZAE La Combe 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,**
- **DE DECLARER que les comptes de gestion de l'exercice 2019 du budget annexe ZAE La Combe de la Communauté d'Agglomération Les Sables d'Olonne Agglomération dressés par le Trésorier Principal et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.**

Yannick MOREAU, Président de la Communauté d'Agglomération, quitte la salle et laisse la présidence à Albert BOUARD, 1<sup>er</sup> Vice-Président.

84. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET ANNEXE ZAE LA COMBE

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention : Caroline Pottier – oppositions : Karine Cottenceau-Guevel, Anthony Bourget) :**

- **D'APPROUVER le compte administratif 2019 de la ZAE La Combe**

85. REPRISE ET AFFECTATION DU RESULTAT 2019 AU BUDGET ANNEXE ZAE LA COMBE

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention : Caroline Pottier – oppositions : Karine Cottenceau-Guevel, Anthony Bourget) de valider :**

- **La reprise des résultats 2019 du budget annexe Zone d'activités économiques La Combe :**
  - **L'un avec l'inscription « néant » en excédent de fonctionnement**
  - **Et l'autre sur la ligne budgétaire 001 en section recettes d'investissement pour 227 638.72 €**

86. BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE ZAE LA COMBE

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstentions : Caroline Pottier, Claire Legrand – oppositions : Karine Cottenceau-Guevel, Anthony Bourget) :**

- **D'APPROUVER le budget primitif 2020 du budget annexe ZAE La Combe**

87. APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2019 – BUDGET ANNEXE ZAE LES BAJONNIERES

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention : Caroline Pottier – oppositions : Karine Cottenceau-Guevel, Anthony Bourget) :**

- **D'APPROUVER l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019,**
- **D'APPROUVER l'exécution du budget annexe ZAE Les Bajonnières 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,**
- **DE DECLARER que les comptes de gestion de l'exercice 2019 du budget annexe ZAE Les Bajonnières de la Communauté d'Agglomération Les Sables d'Olonne Agglomération dressés par le Trésorier Principal et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.**

Yannick MOREAU, Président de la Communauté d'Agglomération, quitte la salle et laisse la présidence à Albert BOUARD, 1<sup>er</sup> Vice-Président.

88. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET ANNEXE ZAE LES BAJONNIERES

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention : Caroline Pottier – oppositions : Karine Cottenceau-Guevel, Anthony Bourget) :**

- **D'APPROUVER le compte administratif 2019 de la ZAE Les Bajonnières**

89. REPRISE ET AFFECTATION DU RESULTAT 2019 AU BUDGET ANNEXE ZAE LES BAJONNIERES

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention : Caroline Pottier – oppositions : Karine Cottenceau-Guevel, Anthony Bourget) de valider :**

- **La reprise des résultats 2019 du budget annexe Zone d'activités économiques Les Bajonnières :**
  - **L'un avec l'inscription « néant » en excédent de fonctionnement**
  - **Et l'autre sur la ligne budgétaire 001 en section recettes d'investissement pour 665 471.35 €**

90. BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE ZAE LES BAJONNIERES

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstentions : Caroline Pottier, Claire Legrand – oppositions : Karine Cottenceau-Guevel, Anthony Bourget) :**

- **D'APPROUVER le budget primitif 2020 du budget annexe ZAE les Bajonnières**

91. APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2019 – BUDGET ANNEXE ZAE EPINETTE

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention : Caroline Pottier – oppositions : Karine Cottenceau-Guevel, Anthony Bourget) :**

- **D'APPROUVER l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019,**
- **D'APPROUVER l'exécution du budget annexe ZAE Epinette 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,**
- **DE DECLARER que les comptes de gestion de l'exercice 2019 du budget annexe ZAE Epinette de la Communauté d'Agglomération Les Sables d'Olonne Agglomération dressés par le Trésorier Principal et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.**



Yannick MOREAU, Président de la Communauté d'Agglomération, quitte la salle et laisse la présidence à Albert BOUARD, 1<sup>er</sup> Vice-Président.

92. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET ANNEXE ZAE EPINETTE

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention : Caroline Pottier – oppositions : Karine Cottenceau-Guevel, Anthony Bourget) :**

- **D'APPROUVER le compte administratif 2019 de la ZAE Epinette**

93. REPRISE ET AFFECTATION DU RESULTAT 2019 AU BUDGET ANNEXE ZAE EPINETTE

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention : Caroline Pottier – oppositions : Karine Cottenceau-Guevel, Anthony Bourget) de valider :**

- **La reprise des résultats 2019 du budget annexe Zone d'activités économiques Epinette :**
  - **L'un sur la ligne budgétaire 002 section recettes de fonctionnement pour 68 244.39 €**
  - **Et l'autre sur la ligne budgétaire 001 en section dépenses d'investissement pour 66 280.00 €**

94. BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE ZAE EPINETTE

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstentions : Caroline Pottier, Claire Legrand – oppositions : Karine Cottenceau-Guevel, Anthony Bourget) :**

- **D'APPROUVER le budget primitif 2020 du budget annexe ZAE Epinette**

95. APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2019 – BUDGET ANNEXE ZAE BIOTTIERES

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention : Caroline Pottier – oppositions : Karine Cottenceau-Guevel, Anthony Bourget) :**

- **D'APPROUVER l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019,**
- **D'APPROUVER l'exécution du budget annexe ZAE Biottières 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,**
- **DE DECLARER que les comptes de gestion de l'exercice 2019 du budget annexe ZAE Biottières de la Communauté d'Agglomération Les Sables d'Olonne Agglomération dressés par le Trésorier Principal et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.**



Yannick MOREAU, Président de la Communauté d'Agglomération, quitte la salle et laisse la présidence à Albert BOUARD, 1<sup>er</sup> Vice-Président.

96. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET ANNEXE ZAE BIOTTIERES

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention : Caroline Pottier – oppositions : Karine Cottenneau-Guevel, Anthony Bourget) :**

- **D'APPROUVER le compte administratif 2019 de la ZAE Biottières**

97. REPRISE ET AFFECTATION DU RESULTAT 2019 AU BUDGET ANNEXE ZAE BIOTTIERES

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention : Caroline Pottier – oppositions : Karine Cottenneau-Guevel, Anthony Bourget) de valider :**

- **La reprise des résultats 2019 à 0 en section de fonctionnement et d'investissement du budget annexe Zones d'activités économiques Biottières.**

98. BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE ZAE BIOTTIERES

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention : Caroline Pottier – oppositions : Karine Cottenneau-Guevel, Anthony Bourget) :**

- **D'APPROUVER le budget primitif 2020 du budget annexe ZAE Biottières**

99. SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES 2020 DU BUDGET PRINCIPAL AUX BUDGETS AIC ET PEPINIERE

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- **D'AUTORISER le versement de ces subventions exceptionnelles du budget principal vers les budgets annexes AIC et Pépinière.**

100. PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT 2020 – AP/CP

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstentions : Caroline Pottier, Claire Legrand – oppositions : Karine Cottenneau-Guevel, Anthony Bourget) :**

- **D'AUTORISER la création d'Autorisations de Programmes et de Crédits de Paiement (AP/CP) suivant les tableaux ci-dessus ainsi que le report automatique des crédits de paiement non consommés sur les crédits de paiement de l'autorisation de programme concernée lors de l'exercice suivant, sauf décision contraire ;**
- **D'AUTORISER les programmes d'investissements en ce qui concerne leurs montants totaux, et à valider la répartition annuelle des crédits de paiement.**

## 101. SUBVENTIONS 2020

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (membres d'associations, Florence Pineau, Audrey Francheteau, Karine Cottenceau-Guevel ne participent pas au vote):**

- **DE VALIDER l'attribution des subventions récapitulées dans le tableau ci-annexé**
- **D'AUTORISER le Président ou son représentant, à signer les conventions d'objectifs supérieures à 23 000 € ou tous documents se rapportant à cette délibération.**

## 102. ACQUISITION DES MASQUES : SUBVENTION AU DEPARTEMENT

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (abstention : Claire Legrand):**

- **D'APPROUVER le versement d'une participation de 36 400 € au Département de la Vendée dans le cadre de la participation au financement des masques.**

## 103. TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1ER AOUT 2020

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- **DE VALIDER les tableaux des effectifs des postes permanents et non permanents à la date du 01/08/2020 présentés ci-après pour le budget principal d'une part, et le budget assainissement d'autre part.**

## 104. DIRECTION DES MOYENS GENERAUX CREATION D'UN EMPLOI DE COLLABORATEUR DE CABINET

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (abstentions : Karine Cottenceau-Guevel, Anthony Bourget):**

- **DE VALIDER la création d'un emploi de collaborateur de cabinet dans les conditions et limites fixées par les textes correspondants, étant précisé que les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent nommé seront inscrits aux budgets des exercices correspondant à la durée du mandat du Président ;**
- **DE PERMETTRE le remboursement des frais engagés pour ses déplacements dans les conditions fixées pour les fonctionnaires territoriaux.**

## 105. INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité:**

- **D'ATTRIBUER une indemnité de fonction au Président, aux Vice-présidents et aux conseillers communautaires délégués sur la base des taux ci-dessous appliqués au montant du traitement mensuel correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique :**
  - o **110 % pour le Président,**
  - o **24,35 % pour les Vice-présidents,**
  - o **5,95 % pour les conseillers communautaires délégués**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant ayant reçu délégation, à souscrire tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération ;**
- **DE VERSER ces indemnités à compter de l'exercice effectif des fonctions des élus ;**
- **DE DIRE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget au chapitre 65 ;**

**Les indemnités accordées figurent dans le tableau récapitulatif ci-joint, conformément à l'article L. 5211-12 du CGCT.**

<b>106. REMBOURSEMENT DE FRAIS DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES</b>
---

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- **D'APPROUVER les modalités de prise en charge et de remboursement des frais de déplacement applicables aux élus,**
- **DE DIRE que les montants des remboursements de frais seront réévalués en fonction de l'évolution des textes en vigueur,**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant ayant reçu délégation à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,**
- **D'INSCRIRE les crédits nécessaires au budget au chapitre 65.**

<b>107. PRIME EXCEPTIONNELLE DES AGENTS PARTICULIEREMENT MOBILISES PENDANT L'ETAT D'URGENCE COVID-19</b>
--

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- **D'ACCORDER la prime exceptionnelle prévue par le décret n°2020-570 du 14 mai 2020 aux agents, titulaires, stagiaires, non titulaires de droit public ou privé de la Communauté d'Agglomération des Sables d'Olonne ayant travaillé en présentiel à la demande de la collectivité,**
- **DE DEFINIR les montants de cette prime de la manière suivante :**
  - o **10 € par jour travaillé du lundi au vendredi**
  - o **20 € par samedi travaillé**
  - o **40 € par dimanche ou jour férié travaillé**
  - o **D'accorder une majoration de 10 € par semaine pour les agents ayant travaillé 6 jours.**
- **D'INSCRIRE les crédits nécessaires au budget de la Communauté d'Agglomération.**

108. AVENANT N°2 AU CONTRAT DE PRESTATIONS DE SERVICES INTEGRE AVEC  
LA SPL DESTINATION LES SABLES D'OLONNE

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (abstention: Caroline Pottier):**

- **D'AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer l'avenant n°2 au contrat de prestation de services intégré avec la SPL Destination Les Sables d'Olonne.**

109. AVENANT N°2 A LA CONVENTION D'OBJECTIFS 2019 ENTRE  
LES SABLES D'OLONNE AGGLOMERATION ET LA SEM LES SABLES D'OLONNE  
DEVELOPPEMENT

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (abstention : Caroline Pottier):**

- **D'AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer un avenant n° 2 à la convention d'objectifs 2018-2020 entre la Communauté d'Agglomération Les Sables d'Olonne Agglomération et la SEM Les Sables d'Olonne Développement afin de réduire la subvention d'exploitation d'un montant de 83 105 € (230 000 K € au lieu de 313 105 K€), montant suffisant pour garantir l'équilibre des comptes administratifs et équivalant les missions menées sur l'exercice 2019.**

110. CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE SPORTIF ET D'UNE HALLE POLYVALENTE ET  
CULTURELLE : CONSTITUTION DU JURY DE CONCOURS

).

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (abstentions: Claire Legrand, Karine Cottenceau-Guevel, Anthony Bourget):**

- **DE VALIDER la composition du jury et le montant des indemnités pour les architectes jurés.**

111. LANCEMENT D'UNE CONSULTATION POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN  
ORGANISATION DE COLLECTIVITES TERRITORIALES EN VUE DE LA CREATION D'UN  
SERVICE TECHNIQUE COMMUN AVEC LA VILLE

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité:**

- **DE LANCER une consultation pour recruter un cabinet pour accompagner la collectivité dans la création d'un service commun ville/agglomération pour les interventions dans les domaines techniques,**
- **D'INSCRIRE les crédits correspondants au budget 2020**

112. SUBVENTION VELO – MODIFICATION DU REGLEMENT

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité:**

- **DE VALIDER la modification du règlement d'attribution de la subvention vélo et ouvrir l'attribution de la subvention aux résidents secondaires et à l'achat d'un vélo sur l'ensemble du territoire de la Vendée,**
- **D'INSCRIRE une enveloppe complémentaire de 50 000 € au budget primitif 2020 pour l'aide à l'achat d'un vélo**

113. MISE A DISPOSITION DE BENNES, COLLECTE ET TRAITEMENT/VALORISATION DES DECHETS – AVENANT N°1

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité:**

- **DE VALIDER l'avenant n°1 ci-joint, et à autoriser Monsieur le Président, ou son représentant ayant reçu délégation, à le signer, étant précisé que celui-ci prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020**

114. CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT DES EDITIONS 2021-2023-2025 DE LA MINI-TRANSAT

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité:**

- **D'ACCEPTER les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour la passation du marché portant sur l'organisation de la Mini-Transat éditions 2021-2023 et 2025,**
- **D'ACCEPTER que la ville des Sables d'Olonne soit désignée comme coordonnateur du groupement ainsi formé,**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer ladite convention et tout document y afférent,**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer le marché négocié et tout document y afférent,**
- **D'INSCRIRE les crédits correspondants au budget communautaire.**

115. CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ORGANISATION DU « FESTIVAL DU FILM VOILES ET VOILIERS » AVEC LES ECRANS DE LA MER

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité:**

- **D'AUTORISER LA CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ORGANISATION DU « FESTIVAL DU FILM VOILES ET VOILIERS » AVEC LA VILLE DES SABLES D'OLONNE,**
- **D'ACCEPTER LES TERMES DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT DE COMMANDES CI-ANNEXÉS,**
- **D'ACCEPTER QUE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LES SABLES D'OLONNE AGGLOMÉRATION SOIT DÉSIGNÉE COMME COORDONNATEUR DU GROUPEMENT,**
- **D'AUTORISER MONSIEUR LE MAIRE OU SON REPRÉSENTANT À SIGNER LADITE CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT DE COMMANDE ET TOUT DOCUMENT Y AFFÉRENT,**

116. MOTION EN FAVEUR DU DEPLOIEMENT DE NOUVEAUX POLICIERS NATIONAUX AFIN  
D'ACCROITRE LA SECURITE SUR TERRITOIRE DE LA VILLE DES SABLES D'OLONNE  
ET DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DES SABLES D'OLONNE

***Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :***

- ***DE SOUTENIR cette motion, ceci dans le but de garantir la sécurité de nos concitoyens et des touristes actuellement accueillis sur nos 5 communes, et plus globalement, d'assurer la sureté et la tranquillité de notre territoire.***